

AMUNDI LABEL ACTIONS EUROLAND ESR - E2

REPORTING

Communication
Publicitaire

30/04/2023

ACTION ■

Article 8 ■ Label CIES

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **227,77 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/04/2023**
Actif géré : **283,45 (millions EUR)**
Indice de référence :
100% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENING NET

Objectif d'investissement

Ce FCPE multi-entreprises labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale) est investi en supports actions sélectionnés dans un univers de valeurs socialement responsables (répondant à des critères extra-financiers environnementaux, sociétaux et de gouvernance d'entreprise). Il vise à tirer parti à long terme de la performance des marchés d'actions des pays de la zone euro. Cet investissement est soumis aux risques de fluctuation des marchés concernés.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant plus de 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



www.ci-es.org
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	19,97%	19,71%	21,67%
Volatilité de l'indice	20,55%	20,42%	22,48%
Tracking Error ex-post	2,89%	2,42%	2,27%
Ratio d'information	-1,58	-0,55	-0,18
Ratio de Sharpe	0,68	0,83	0,31

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le 30/12/2022	31/03/2023	31/01/2023	29/04/2022	30/04/2020	30/04/2018
Portefeuille	12,15%	1,59%	3,31%	13,32%	50,08%
Indice	15,09%	2,49%	6,07%	17,63%	55,09%
Ecart	-2,95%	-0,90%	-2,76%	-4,31%	-5,01%

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-37,07%
Délai de recouvrement (jours)	357
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-16,26%
Meilleur mois	11/2020
Meilleure performance	18,89%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Portefeuille	-10,13%	24,77%	-1,68%	27,63%	-12,12%	12,07%	1,15%	8,71%	1,99%	23,45%
Indice	-8,64%	23,12%	-2,93%	28,46%	-12,75%	10,45%	2,73%	7,05%	3,97%	22,00%
Ecart	-1,49%	1,66%	1,25%	-0,83%	0,63%	1,62%	-1,57%	1,66%	-1,99%	1,45%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
Nombre de lignes	67	50

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTION ■

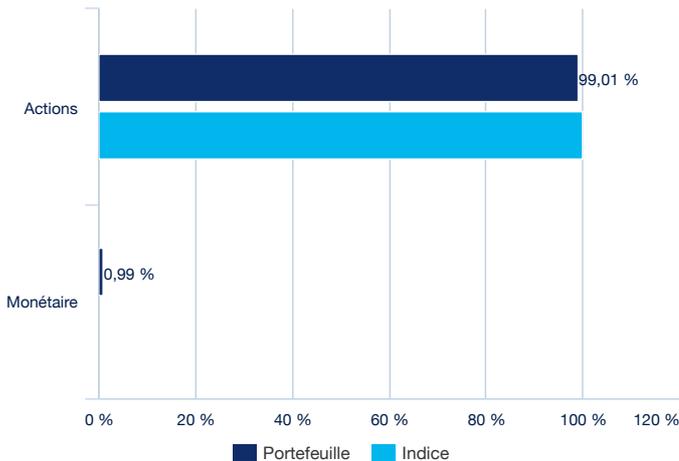
Commentaire de gestion

Au mois d'avril, les chiffres du PIB portant sur le T1 ont, dans l'ensemble, montré une bonne résistance de l'économie mondiale face aux nombreux défis du moment (inflation élevée, hausses des taux directeurs et tensions dans le secteur bancaire aux Etats-Unis). Les banques centrales ont semblé s'approcher de la fin de leurs cycles de resserrement monétaire. Sur les marchés obligataires, la volatilité a été nettement moins forte qu'en mars. Les marchés d'actions, pour leur part, ont poursuivi leur hausse. Les marchés d'actions ont continué leur ascension en avril malgré une inquiétude grandissante concernant les perspectives économiques globales. En effet, bien que le risque d'une récession de l'économie américaine semble se dessiner, son impact sur les marchés a été limité ce mois-ci en partie grâce aux résultats trimestriels satisfaisants des entreprises. Le MSCI World AC progresse de +1,2% sur le mois. Malgré une revue à la baisse des estimations des analystes sur les bénéfices des entreprises européennes pour le premier trimestre, la saison des résultats a continué de jouer en faveur des indices européens (+1,9%) qui surperforment le marché américain (+1,2%). En Europe, les pays hors zone euro se sont bien comportés sur le mois, avec en tête le Royaume Uni (+3,3%) suivi de la Suisse (+2,7%) et la Suède (+2,1%). Les marchés de la zone euro (+0,9%) sous-performent dans l'ensemble les autres marchés européens, ce qui est principalement lié à la faible performance du marché néerlandais (-3,4%) et de l'Espagne (+0,2%). Le Japon surperforme quant à lui les autres régions, affichant une performance positive de +2,7%. Enfin, l'indice MSCI des marchés émergents (-0,9%) a été pénalisé par de la faible performance du marché chinois (-5,1%). Au niveau sectoriel européen, après avoir particulièrement souffert en mars, les secteurs de l'immobilier (+6,8%) et de l'énergie (+4,8%) sont ceux qui réalisent les meilleures performances en avril. Les secteurs de la technologie (-4,5%) et des matériaux (-1,1%) ferment la marche. Les valeurs défensives ressortent gagnantes ce mois-ci face aux valeurs cycliques (+3,9% vs 0,6%). En outre, les valeurs dites « Value » (+2,4%) font mieux que les valeurs de croissance (+1,4%). En fin de mois, nous avons diminué légèrement notre exposition au marché des actions européennes. La valorisation des entreprises européennes est attractive mais le contexte macro-économique présente toujours des fortes incertitudes quant à la soutenabilité du niveau de bénéfices des entreprises à ce moment du cycle économique. Nous conservons par ailleurs nos biais de composition en faveur d'actions européennes de qualité qui ont la capacité de conserver leur marges mais aussi de générer de la croissance. Sur le plan sectoriel, nous conservons notre exposition aux ressources minières et à l'énergie ainsi que les services à la collectivité, ces secteurs bénéficient du contexte de forte inflation. En parallèle, nous gardons notre exposition sur les services de télécommunication qui apportent un côté défensif, ce qui est aussi vrai pour notre exposition aux services à la collectivité. Pour les secteurs cycliques, nous conservons notre exposition aux entreprises liées au secteur automobile en Europe, leurs valorisations nous semblent encore attractives et pourraient bénéficier d'un mouvement haussier additionnel. Nous maintenons notre exposition aux assurances car leurs perspectives sont plutôt intéressantes même si nous nous attendons à une volatilité plus forte sur le secteur financier. Enfin nous renforçons notre position sur le secteur de l'alimentation et des boissons, ce secteur défensif est en train de réussir à améliorer ses marges dans un contexte de forte inflation. De plus, il nous expose à la dynamique de réouverture du consommateur chinois. Secteur : Produits Domestiques et de Soins Personnel

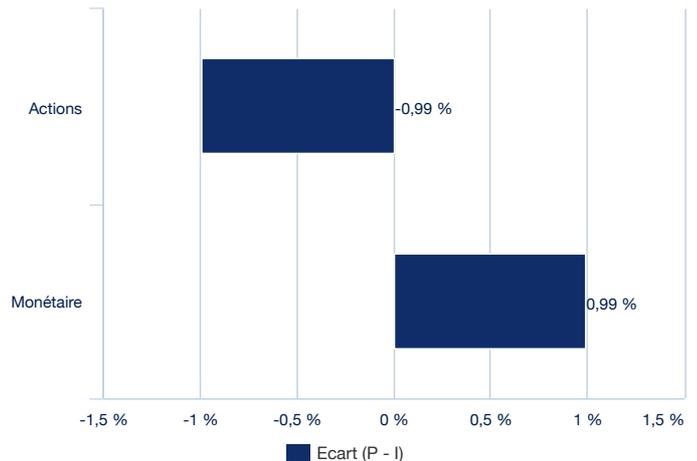
Après avoir traversé un bouleversement durant la pandémie où les consommateurs ont changé leur manière de consommer, en particulier pour les produits d'hygiène, guidé par des consommateurs plus conscients de leur bien-être et le soin apporté à leur peau, le secteur des produits domestiques et de soins personnels traverse un nouveau changement des suites de l'inflation. Les attitudes des consommateurs à l'égard du développement durable changent, mais peut-être pas de la façon à laquelle on pourrait s'attendre. Les attitudes diffèrent même d'un pays à un autre. Par exemple, les consommateurs britanniques affirment que la réputation éthique globale de la marque leur importe plus que leurs homologues d'Europe continentale. Porter une attention particulière au profil environnemental des produits permet l'augmentation du nombre de consommateurs cherchant à trouver des produits utilisant des emballages non plastiques durables et des matières premières d'origine durable. Par ailleurs, l'attention portée sur les emballages et notamment les emballages plastiques est toujours plus forte avec des réglementations par pays toujours plus ambitieuses pour réduire les plastiques à usage unique.

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

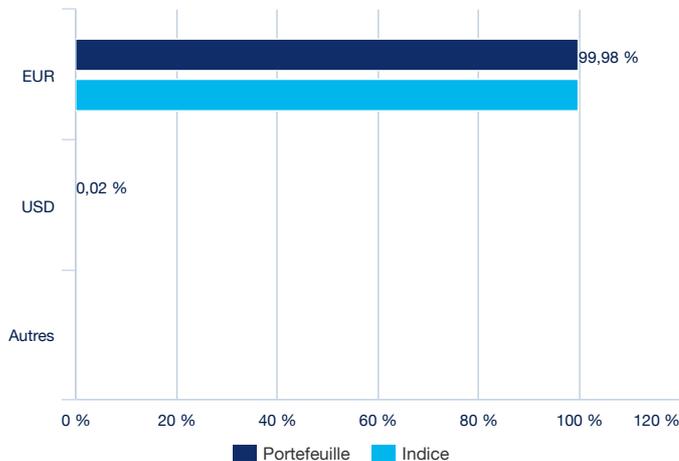
Allocation d'actifs (Source : Amundi)



Allocation d'actifs en relatif (Source : Amundi)



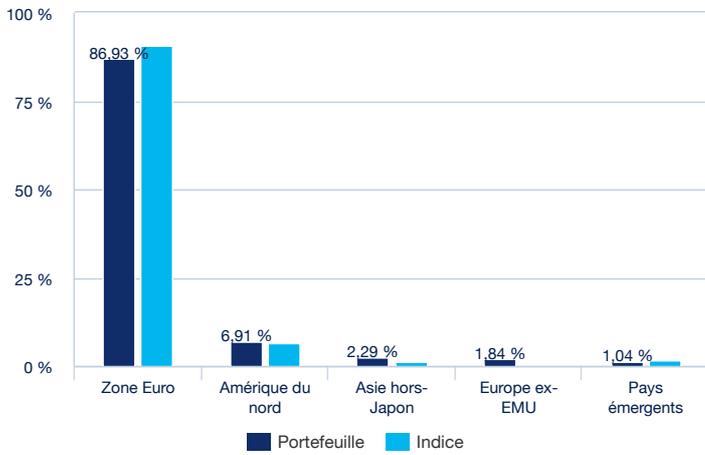
Répartition par devises (Source : Amundi)



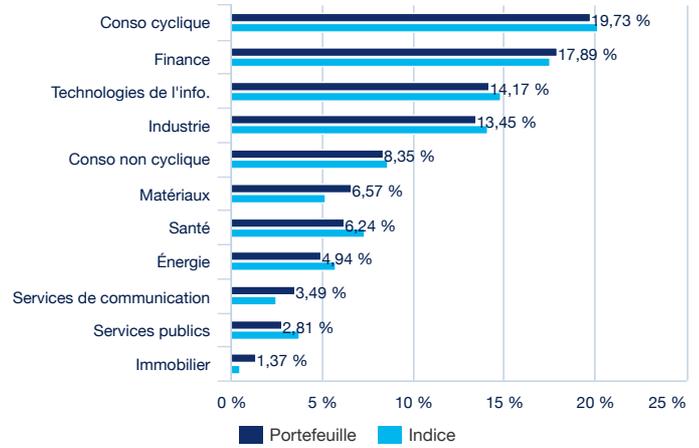
ACTION ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

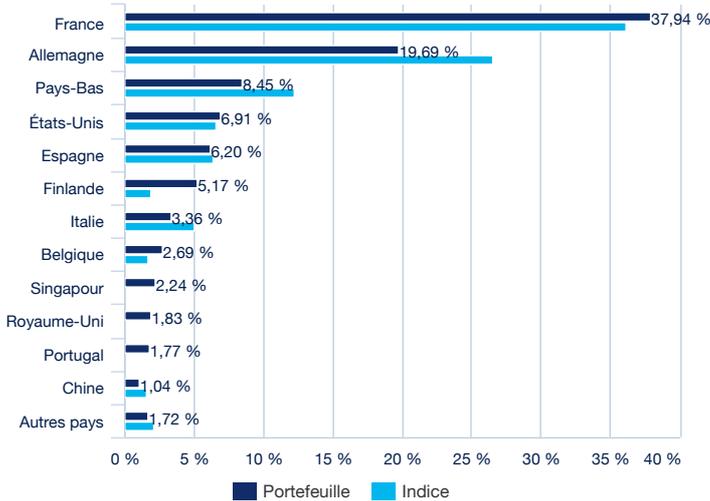
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



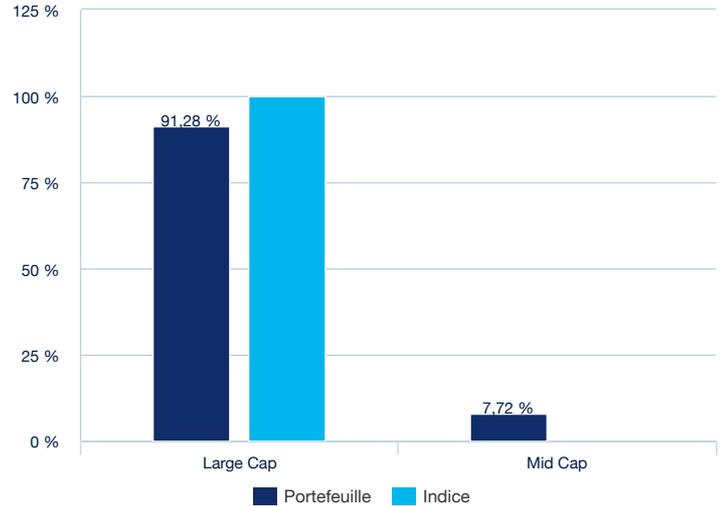
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

	% d'actif
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	6,66%
ASML HOLDING NV	5,90%
SANOFI	4,48%
MUNICH REINSURANCE COMPANY	4,27%
L OREAL SA	4,09%
TOTALENERGIES SE	3,70%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	3,28%
SIEMENS AG	2,81%
SAP SE	2,58%
HERMES INTERNATIONAL	2,49%
Total	40,26%

ACTION ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	18/05/2012
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,77% (prélevés) - 30/12/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Classification AMF	FCPE Actions de pays zone EURO
Code AMF	990000109309
Nom du fonds maître	Amundi Euro Equity ESR

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

ACTION ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



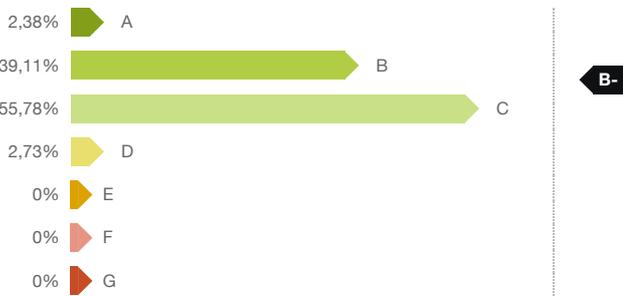
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

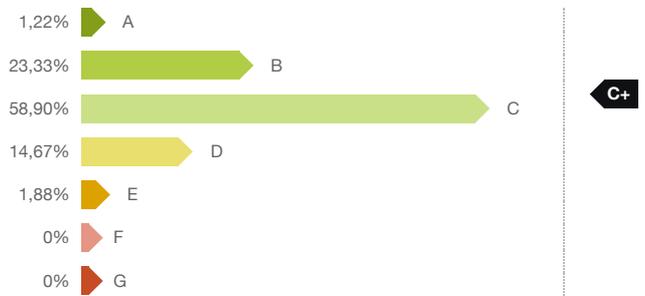
Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

Du portefeuille²



De l'univers de référence³



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	B-
Social	B-
Gouvernance	C
Note Globale	B-

Indice : 100% EURO STOXX 50 SPECIAL OPENING NET

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	66
% du portefeuille noté ESG ²	100%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.